



Fédération Française de Vol Libre

Delta - Parapente - Cerf-Volant - Kite - Speed-Riding - Boomerang

4, rue de Suisse - 06000 Nice
Agrément Jeunesse et Sports N° 75 S 131

T. 04 97 03 82 82

F. 04 97 03 82 83

www.ffvl.fr
ffvl@ffvl.fr

Beaucoup de nouveautés pour la licence 2017 N'attendez pas pour la prendre !

Durant toute l'année écoulée, un gros travail a été fait par notre commission des Assurances pour la négociation des contrats 2017-2020.

Un appel d'offres a été lancé pour trouver un courtier et ensuite des couvertures optimales dans un rapport qualité/prix le plus performant possible. Quelques éléments de contexte permettent de mieux comprendre les difficultés de l'exercice :

- le code du Sport qui fait obligation aux fédérations d'assurer tous leurs licenciés en responsabilité civile,
- des rapports sinistres/primes que tous les assureurs utilisent pour fixer leurs prix pas très favorables à notre activité,
- des licenciés qui se plaignent, à juste titre, d'être assurés plusieurs fois pour les mêmes objets.

Nous avons donc négocié les meilleurs produits avec notre nouveau courtier, SAAM Verspieren Group, afin que notre obligation d'assurance en RC ne soit plus seulement une contrainte, mais l'opportunité d'augmenter votre couverture et nous espérons que le résultat vous donnera satisfaction.

Une grande nouveauté : en vous licenciant pour 2017, vous bénéficierez d'une assurance en RC pour toutes les activités de pleine nature pratiquées à titre de loisir en France et au Maroc : alpinisme, escalade, course en montagne, ski, spéléologie, canyoning, VTT, rafting, planche à voile, ski nautique, slackline... Voir la liste complète ici : http://federation.ffvl.fr/sites/ffvl.fr/files/2017_Information_SPN.pdf

Autre nouveauté et baisse de tarifs : le pack « individuelle accident/assistance rapatriement » est maintenu avec une baisse des tarifs et **l'extension possible à tous les sports de pleine nature en IA/AR pour 6 € seulement** pour le monde entier (sauf USA, Canada et pays sous embargo), avec doublement du capital en cas d'invalidité permanente supérieure à 50 %.

Le tarif de la protection juridique passe de 8,19 € à 1,5 €.

L'extension RC emport de passager catakite et buggy est comprise dans la licence pratiquant ou moniteur sans surprime.

L'extension est toujours possible pour le paramoteur et le pendulaire en option (sous réserve des qualifications requises).

Seule ombre au tableau, mais incontournable, le rapport sinistres à primes étant mauvais pour les biplaceurs associatifs et professionnels, cas où un tiers est sous la responsabilité de l'assuré, une augmentation n'a pu être évitée pour le calcul des assurances 2017.

Les besoins en assurances de votre structure, club ou école, trouvent des réponses adaptées multiples.

La fédération a négocié et prend en charge les couvertures d'assurances suivantes :

- la responsabilité civile : des propriétaires des sites de pratique déclarés, des balises météo, des locations temporaires des locaux, des bateaux et véhicules confiés ;
- la protection juridique.

Par ailleurs, un tarif plus attractif pour les « journées contact » a été négocié à 5 €, au lieu de 8,5 €.

Vous trouverez tous les détails de la licence et des différentes assurances ici :

<http://federation.ffvl.fr/pages/les-documents-2017>

et la possibilité pratique de le faire en ligne, ici : https://intranet.ffvl.fr/ffvl_licenceonline

Si vous prenez tout de suite votre licence 2017, vous bénéficierez immédiatement de tous ces avantages dès votre paiement effectué.

Alors ne tardez pas à le faire et continuez à faire partie de notre fédération, à agir avec elle, au sein de votre club, de votre CDVL, de votre ligue ou d'un de nos comités nationaux (delta, parapente, kite, cerf-volant et boomerang) pour que nos activités soient reconnues, que leur pratique soit plus facile, plus accessible, plus sûre, plus conviviale et qu'elle se développe.

L'assemblée générale annuelle de votre club va se tenir bientôt, l'année 2017 est la première d'une nouvelle olympiade, toutes nos instances vont donc être renouvelées. Avec votre licence, faites entendre votre voix et participez au travail commun pour que cet élément qui nous réunit tous, l'air, nous offre toujours plus de plaisir !

La FFVL est notre fédération. Chacune, chacun peut contribuer à faire vivre cet outil entièrement au service de notre sport et de toutes les valeurs qui le caractérisent : partage d'expérience et de passion, envie de progresser, plaisir de se retrouver ensemble, responsabilité et liberté.

À bientôt et bien cordialement,

Jean-Claude Bénintende
Président de la FFVL